CHARTE ÉTHIQUE

ÉDITION DE AVR. | 2025

DISPOSITIFS DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

ÉDITORIAL

GL events s'est créé autour de valeurs fortes, mises en œuvre par une démarche éthique volontariste. Celle-ci s'est renforcée avec le déploiement de nos activités à l'international.

Aujourd'hui, notre positionnement d'acteur international majeur de l'événementiel nous impose plus que jamais une conduite exemplaire. L'intégrité, la loyauté, la protection des collaborateurs, des actifs et de la réputation du Groupe, la lutte contre la corruption, la vigilance en matière de sous-traitance sont autant d'axes forts qui soutiennent nos actions. Intervenant aux côtés et pour le compte de nombreux clients publics et privés, nos équipes ont toujours à cœur de donner à ces principes une traduction concrète.

Nos activités sont conduites en cohérence avec notre engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de croissance responsable.

La présente Charte éthique (« Charte éthique ») doit servir de référentiel mais plus encore de guide à chacun d'entre nous, au quotidien. Elle nous incite à mettre en œuvre dix principes fondamentaux, structurant nos initiatives et l'exercice de nos métiers.

Elle réaffirme une ambition partagée par l'ensemble des collaborateurs du Groupe : celle d'agir de manière transparente, conforme et déterminée, toujours dictée par l'exigence de « bien faire, et faire bien ».

Olivier GINON
Président

LES VALEURS DU GROUPE GL EVENTS

Esprit pionnier

Initiative
Détermination
Exigence
Responsabilité individuelle

Imagination

Audace
Agilité
Solutions innovantes
Vision globale

Respect

Des collaborateurs
Des clients
Des fournisseurs
Des actionnaires
De l'environnement
Des réglementations

Esprit de groupe

Ambition partagée
Confiance
Transparence
Loyauté
Équité

LES 10 PRINCIPES FONDAMENTAUX

1 ÉQUITÉ ET **DIVERSITÉ**

Les ressources humaines constituent un levier majeur de performance pour le Groupe. Chacun s'attache à favoriser un environnement professionnel épanouissant et s'abstient de tout acte de dénigrement.

- Nous nous assurons que chacun est traité avec dignité et loyauté dans l'intérêt et le respect des valeurs du Groupe.
- Nous veillons à lutter contre toute forme de discrimination, sur quelque fondement que ce soit.
- Nous favorisons l'insertion des personnes souffrant de handicaps [1] et offrons une chance égale à chacun.
- Nous développons les talents grâce à la formation interne.
- Nous identifions et limitons les risques de travail forcé, dissimulé ou non déclaré, en procédant à des contrôles évaluatifs sur nos sites et nos opérations.

(1) En France, GL events est signataire depuis novembre 2014 d'une convention avec l'Association de Gestion des Fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH).

2 **RESPECT** DES PARTENAIRES COMMERCIAUX, CLIENTS, FOURNISSEURS ET CONCURRENTS

En tant qu'acteur majeur de notre secteur, nous veillons à adopter un comportement éthique et déclinons les accords concurrentiels illicites, les pratiques monopolistiques ou déloyales. Les partenaires commerciaux sont traités avec équité dans tous les pays où le Groupe exerce son activité.

Chaque collaborateur se doit d'agir dans l'intérêt du Groupe. Il est ainsi attendu de chacun qu'il respecte les règles internationales, les lois en vigueur dans chaque pays où le Groupe exerce son activité et les dispositions spécifiques de la Charte éthique :

- Le Groupe respecte les règles spécifiques qui régissent les marchés publics partout où il exerce ses activités.
- Les collaborateurs s'interdisent de proposer à des tiers des actes de complaisance, des faveurs ou des avantages, pécuniers ou autres.

Les démarches commerciales respectent la législation applicable à l'activité concernée, et restent dans les limites des usages les plus raisonnables de la profession et du pays où elles s'exercent. La promesse ou la remise de cadeaux ou de services gratuits sont exclus, sauf s'il s'agit d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels, ou de cadeaux symboliques ou minimes.

3 COMMUNICATION ET INFORMATION – **LOYAUTÉ** À L'ÉGARD DES ACTIONNAIRES

Conformément à la règlementation officielle applicable aux sociétés cotées, nous appliquons des principes de transparence, de fiabilité et d'exactitude aux informations que nous communiquons :

- Il appartient à chaque collaborateur de veiller à la confidentialité de toute information non publique, pouvant influencer le cours de l'action GL events, jusqu'à sa publication par les personnes investies de cette responsabilité.
- Le Groupe entend fournir à ses actionnaires une information sincère et de qualité.

4 PRÉSERVATION DE L'**IMAGE** ET PROTECTION DES ACTIFS DU GROUPE

Le Groupe est très attaché à la préservation de son image et de sa réputation à travers les différents supports d'information et de communication. Il dispose d'actifs importants qui renforcent son statut de leader. La qualité de l'image institutionnelle du Groupe, ainsi que sa notoriété, sont les conditions de sa pérennité.

Nous développons une image à laquelle sont associés rigueur, respect et excellence ; des qualités qui façonnent la finesse de nos prestations.

- Chacun veille à l'intégrité des actifs du Groupe (meubles, immeubles, biens incorporels identifiés et définis par la loi, informations sur les marchés, pratiques commerciales, études ou données auxquelles chacun a accès dans l'exercice de ses fonctions même après son départ).
- Nous observons la plus grande discrétion et la plus grande vigilance dans les propos que nous sommes susceptibles de tenir sur le Groupe dans la sphère privée.
- L'utilisation professionnelle des médias et réseaux sociaux pour la communication du Groupe est réservée aux seules personnes investies de cette responsabilité.

5 **CONFIDENTIALITÉ** DES DONNÉES

Toute information qui n'est pas publique se doit d'être protégée, qu'elle concerne la société, ses collaborateurs ou les tiers. Une divulgation inopinée ou accidentelle peut affecter la compétitivité du Groupe mais aussi être la source d'actions malveillantes ou de concurrence déloyale :

- Nous respectons les lois et règlementations nationales qui régissent la collecte et l'utilisation des données personnelles afin de garantir la vie privée des collaborateurs et des parties prenantes.
- Nous sommes particulièrement vigilants et prenons toutes les mesures nécessaires pour éviter les risques de piratage de fichiers ou de bases de données, d'introduction de virus ou d'autres agissements de ce type.
- Nous améliorons constamment la protection des informations sensibles ainsi que leur conservation en lieu sûr, notamment pour les données commerciales.

6 NEUTRALITÉ POLITIQUE, SYNDICALE, ET ACTIONS DE MÉCÉNAT

Toute contribution engagée au nom du Groupe au bénéfice des organisations, partis, personnalités politiques, activités caritatives, doit recevoir un accord écrit préalable conformément aux règles et procédures en vigueur.

- Le Groupe conserve une neutralité politique.
- Chaque collaborateur est libre de son engagement politique lorsqu'il relève d'un positionnement strictement personnel.
- Chaque collaborateur veille à séparer ses activités politiques personnelles de ses missions et fonctions au sein du Groupe.
- Les contributions aux activités caritatives et les actions de mécénat servent un intérêt général et contribuent à une activité citoyenne.
- Le Groupe reconnait l'engagement syndical des collaborateurs selon les règles applicables au droit local.

7 TRANSPARENCE : GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chaque collaborateur du Groupe doit prendre ses décisions de manière objective, sans aucune considération d'intérêt personnel et conformément aux normes locales applicables :

- Dans un souci de loyauté, chaque collaborateur identifie les risques de conflit d'intérêt et agit au mieux des intérêts du Groupe.
- Chacun se garde d'orienter une décision du Groupe susceptible de lui conférer un avantage personnel, en favorisant un parent ou un proche ou dans le cadre d'une relation commerciale avec une partie prenante.
- Tout collaborateur doit être transparent vis-à-vis de sa hiérarchie afin de minimiser le risque de conflit d'intérêt ou de trouver une solution pour le circonscrire.

8 CONFIANCE : TRANSACTIONS FINANCIÈRES COMPTABILITÉ

Le Groupe s'attache à mériter la confiance de ses actionnaires, des autorités fiscales et des parties prenantes en s'engageant à leur fournir une information transparente et régulière :

- Nous produisons des informations comptables et fiscales sincères, traduisant une image fidèle de la situation financière, des transactions, de l'actif et du passif du Groupe.
- Chacun contribue aux contrôles et audits internes dans un souci de transparence et d'honnêteté, afin que toute déficience ou faiblesse importante puisse être identifiée et corrigée.
- Nous veillons en toutes circonstances à nous abstenir de participer à toute opération susceptible de relever du blanchiment de capitaux et nous nous engageons à alerter les autorités compétentes si le cas se présente.

9 LUTTER : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Groupe s'est doté d'un Code de conduite anti-corruption annexé au règlement intérieur. Le Groupe invite ses collaborateurs à être particulièrement vigilants dans les relations qu'ils engagent avec les tiers commerciaux, institutionnels et administratifs. Le Groupe s'engage à respecter et à faire respecter les dispositions juridiques nationales et internationales relatives à la lutte contre la corruption :

- Chacun des collaborateurs doit fonder ses relations commerciales sur des principes de transparence et d'intégrité.
- Les négociations commerciales, même dans l'intérêt du groupe, ne donnent pas lieu à des comportements ou des faits pouvant être qualifiés de corruption active ou passive, de complicité de trafic d'influence ou de favoritisme.

10 RESPECT DE L'**ENVIRONNEMENT**

Le Groupe s'engage dans une démarche de développement durable au travers de programmes relatifs aux enjeux environnementaux :

- Nous intégrons le respect et la protection de l'environnement dans nos activités quotidiennes.
- Nous contribuons à mettre en place une réduction des déchets et un recyclage des produits en fin de vie.
- Nous mettons en avant le principe fondamental de responsabilité de chacun vis à vis de l'environnement.

10 PRINCIPES FONDAMENTAUX

CHARTE ÉTHIQUE ET DE CONDUITE

EN PRATIQUE

Repère

L'esprit pionnier des activités du Groupe GL events est nécessairement synonyme de situations imprévues pour les collaborateurs. C'est pourquoi la Charte éthique a vocation à être un outil de référence pratique guidant, en toute circonstance, et en tout lieu, les choix de chacun d'entre nous. La Charte éthique est la boussole qui nous aide à naviguer à travers toutes les circonstances. Les 10 principes formalisent les exigences quotidiennes qui doivent guider nos actes dans un environnement professionnel global et multiculturel en constante mutation.

Une situation potentiellement délicate

Si je suis confronté(e) à une situation potentiellement délicate, ou si j'ai un doute sur la conformité de mes actions avec nos principes éthiques, je me pose les questions suivantes :

- Ma décision est-elle conforme à la Charte éthique ?
- Ma décision va-t-elle servir mes propres intérêts ou ceux du Groupe ?
- Ma décision va-t-elle véhiculer une bonne image du Groupe ?
- Serai-je à l'aise si ma décision est connue du grand public ?

Une initiative

Si je ne parviens pas à répondre à ces questions, mon premier devoir est de consulter un supérieur hiérarchique dans un délai raisonnable, afin de résoudre mon problème. Dans l'hypothèse où mon supérieur hiérarchique est également impliqué à titre personnel dans cette problématique, j'en réfère à un responsable des ressources humaines ou j'envoie un email, dont la confidentialité est respectée, au service Compliance : compliance@gl-events.com

En outre, le Groupe GL events a mis en place un dispositif d'alerte interne auprès de l'ensemble de ses salariés (ouvert également aux collaborateurs extérieurs ou occasionnels) permettant de recueillir des signalements relatifs à l'existence de conduites ou situations contraires notamment à la Charte éthique et/ou au Code de conduite anti-corruption et garantissant la confidentialité : https://glevents.whispli.com/alertes.

DISPOSITIFS DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION